



54- Le pont du Renaudeau

Le pont enjambe le canal d'écoulement de la boire creusé dans les alluvions de l'ancien lit. Les mares latérales correspondent à des extractions de sable par les riverains.

Au printemps et en été, le canal est bordé de grandes plantes aquatiques appelées localement « la ruche » : iris des marais, rubaniers, salicaires, faux-roseaux (ou baldingères) : cette dernière espèce se développe sur sol alluvial, elle est très commune en bordure des rives du fleuve.



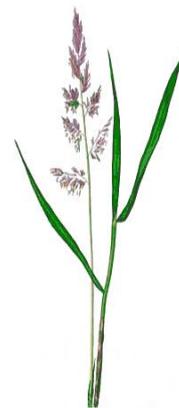
Iris des marais



Rubanier



Salicaire



Faux roseau (baldingère)

+ Jadis, un bras de la boire longeait la bordure-même du coteau et l'actuelle prairie du Renaudeau était une île. Sur le cadastre de 1812, le retrait du coteau à l'intersection des rues du Renaudeau et de Port Arthur est nommé « L'Anse », rappelant la présence de l'eau dans cet emplacement abrité du courant, et peut-être un port à proximité du Bourg et de l'ancienne villa gallo-romaine, au temps où la boire était un bras de Loire actif...

